
Programme

[Imprimer](#)

Pour accompagner les entreprises de la filière automobile dans leur mutation, la CCI Grand Est et le Pôle Véhicule du Futur avec le soutien de la Région Grand Est, ont développé le programme Mobilité Décarbonée, qui associe des accompagnements collectifs et individuels.

Le programme, sur 3 ans, vise tout d'abord à analyser et à caractériser la chaîne de valeur de la mobilité décarbonée (CMVD) afin de positionner les différents acteurs et d'identifier les opportunités de développement, de transformation et de diversification. Ceci permet, en parallèle, de mener des actions de sensibilisation et d'animation de l'écosystème afin d'accéder aux acteurs du territoire. Pour une vingtaine de ces acteurs, le programme prévoit un accompagnement dédié et personnalisé sur 12 à 24 mois afin d'accélérer leur transformation.

Cet accompagnement, à travers des sessions techniques, un diagnostic approfondi de la situation de chaque entreprise, l'évaluation des solutions à déployer, la définition du plan opérationnel et l'assistance à maîtrise d'ouvrage, doit permettre à l'entreprise de renforcer sa gouvernance en collaboration étroite avec les dirigeants et d'engager la mise en œuvre.

Les avantages du programme

Avec l'appui d'une équipe d'experts de proximité, pluridisciplinaires, qui connaissent parfaitement le tissu industriel régional, ses acteurs et partenaires, vous obtiendrez :

- Un gain en maturité et compétences en matière de mobilités décarbonées
- Un approfondissement de vos besoins et la fourniture d'une première approche de solutions
- Une aide à la mise en œuvre des solutions qualifiées, avec production d'un cahier des charges détaillé permettant l'aide à la décision et le déclenchement de la réalisation de projets en phase d'investissement

Les cibles :

- PME et ETI (au sens européen du terme), dont l'activité est principalement liée à la filière automobile et mobilités

-
- Toute entreprise souhaitant développer une activité/service liés au domaine de l'automobile/mobilités

Soutien financier de la Région Grand Est :

Accompagnement individuel subventionné à 50% par la Région Grand Est